

<https://arts-et-culture-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article434>

Qu'est-ce que les Microfolies ?

- Dans le département de la Loire -



Date de mise en ligne : mercredi 14 décembre 2022

Copyright © Arts et Culture 42 - Tous droits réservés

Les Micro-folies sont des musées numériques modulables, que l'on peut installer partout en France dans un espace déjà existant. Le ministère de la Culture soutient leur création en allouant une subvention aux organisateurs d'un tel projet.

Une ambition forte pour les régions

En septembre 2019, le ministère de la Culture a annoncé l'objectif d'atteindre 1 000 Micro-folies au niveau national. Chaque région doit bien entendu profiter de cette opportunité pour y participer.

Lors du Comité Interministériel des Villes du 29 janvier 2021, le Gouvernement a souligné l'enjeu de soutenir le développement des Micro-folies en direction des quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) ; l'objectif étant une répartition équilibrée des Micro-folies sur le territoire de la région, prenant en compte les territoires QPV et les territoires ruraux.

Les projets pourront s'inscrire dans les cadres contractuels (Action cœur de ville, Petites villes de demain etc.) noués avec les collectivités et contribuer aux dispositifs locaux de développement artistique et culturel (Contrat territoire-lecture, Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle par exemple).

Les Micro-folies, un outil au service de l'animation des territoires

Une Micro-folie est un équipement qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, etc.). Ce dispositif s'installe dans tout type d'espace équipé de prises de courant. Elle peut s'implanter dans une structure déjà existante ou être intégrée à un nouveau programme.

Les Micro-folies doivent toucher des publics aussi diversifiés que possible, fédérer les acteurs locaux et rayonner sur le territoire. Elles pourront aussi compléter et renforcer des dynamiques culturelles préexistantes ou s'appuyer sur les artistes présents sur le territoire. Les projets implantés dans les quartiers prioritaires politiques de la ville (QPV) ou bénéficiant aux habitants des QPV, ainsi que les projets ciblant les zones rurales, sont particulièrement encouragés.

Les contenus du Musée numérique sont gratuits et permettent d'avoir accès aux collections nationales des 12 établissements culturels fondateurs et à plusieurs collections régionales et européennes. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité.

Une demande a été faite sur la Cité éducative de Montreynaud par les PEP 42 pour une installation à la maison des associations

[**Pour en savoir plus**](#)